

Sécurité Globale

15 | Printemps 2011

Point de vue

Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien
Soumeylou Boubèye MAÏGA

Dossier Sécurité énergétique

La sécurité énergétique au XXI^e siècle
Christophe-Alexandre PAILLARD

Quel avenir pour le gaz en Europe ?
Bruno LESCŒUR, Fabrice NOILHAN

Le nucléaire civil comme instrument
de sécurité énergétique au XXI^e siècle
Bernard BIGOT

Le « peak oil », menace ou phantasme des mondes de l'énergie ?
Jean-Pierre FAVENNEC

Défis énergétiques et enjeux stratégiques au XXI^e siècle
Christophe-Alexandre PAILLARD

Les « majors » pétrolières sous la pression des États :
deux exemples dans le Bassin caspien
Samuel LUSSAC, Gaël RABALLAND

Varia

Les enjeux cachés de la déstabilisation du Liban :
diamants, blanchiment et conflits hydropolitiques
Pierre BERTHELOT

Quel impact pour les leçons de l'Histoire chez les chanceliers Kohl
et Schröder ? Le difficile retour à une puissance d'influence en RFA
Bastien LAPALUD

Antiterrorisme : une fragile coordination
Nathalie CETTINA

La découverte des gisements d'hydrocarbures du « pré-sel » :
un défi pour l'avenir du Brésil
Bruno MUXAGATO, Bruna LE PRIOUX

prix : 28 euros



Diffusion
DILA
29, quai Voltaire
75340 Paris Cedex 07
Téléphone : 01 40 15 70 00
Télécopie : 01 40 15 68 00
www.ladocumentationfrancaise.fr

Sécurité Globale

Sécurité énergétique

15

Sécurité
15
Printemps 2011
Globale

Dossier
Sécurité
énergétique

Soumeylou Boubèye MAÏGA
Risques et enjeux sécuritaires
dans l'espace sahélo-saharien

Choiseul^{revue}

Risques et enjeux sécuritaires dans l'espace sahélo-saharien

Soumeylou Boubèye MAÏGA

Ministre des Affaires étrangères de la république du Mali, président de l'Observatoire sahélo-saharien de géopolitique et de stratégie (OSGS).

Soumeylou Boubèye Maïga a été successivement conseiller spécial du chef de l'État (de mai 1991 à juin 1992), chef de cabinet du président de la République (de juin 1992 à janvier 1993), directeur général de la sécurité d'État et du service de renseignement malien (de janvier 1993 à février 2000) et ministre des Forces armées et des Anciens combattants (de février 2000 à juin 2002). Il a été candidat à l'élection présidentielle de 2007.

Il est aujourd'hui vice-président de l'Alliance pour la démocratie au Mali/ Parti africain pour la solidarité et la justice (ADEMA/PASJ), président de l'association humanitaire AMMA-Source de vie et

président de l'Observatoire sahélo-saharien de géopolitique et de stratégie (OSGS).

Soumeylou Boubèye Maïga est unanimement reconnu comme l'un des meilleurs spécialistes des questions sécuritaires de l'espace sahélien et est depuis avril 2011 ministre des Affaires étrangères de la république du Mali.

Eric Denécé – Le Sahel s'affirme depuis quelques années comme un espace géopolitique à part entière. Quelles sont, à vos yeux, monsieur le ministre, les caractéristiques majeures de ce nouveau « théâtre » ?

Soumeylou Boubèye Maïga – L'espace sahélo-saharien (ESS) s'étend sur 2 400 km, de la Mauritanie au Soudan. Il englobe, outre ces deux pays, une partie du Mali, de l'Algérie, du Niger, du Burkina Faso, du Tchad et du Nigéria.

Son immensité pose une série de défis aux différents États en matière de gouvernance, de sécurité et de développement, alors même que ses ressources énergétiques et minérales suscitent intérêts, convoitises et rivalités de la part d'acteurs extra-africains : Europe, États-Unis, Chine et Inde.

Cet espace dispose d'une indéniable unité en raison de traits communs qui s'observent sur toute sa superficie :

- l'extrême étendue des territoires et des conditions géographiques hostiles ;
- un très faible peuplement et des frontières poreuses ;
- l'interpénétration et l'emboîtement des ethnies ;
- l'homogénéité identitaire des zones transfrontalières.

Le 11 septembre 2001 a conduit à reconsidérer l'importance du statut géostratégique de l'ESS. Par sa situation géographique et par les liens historiques et culturels, la précarité et la vulnérabilité de ses populations, par la faiblesse de ses institutions étatiques, l'ESS s'affirme désormais comme :

- une passerelle vers d'autres régions d'importance vitale, notamment dans l'approvisionnement énergétique (golfe de Guinée, Maghreb, Moyen-Orient) ;

- un réservoir de recrutement pour les djihadistes, notamment grâce à la présence de vétérans ayant fait leurs armes au Liban, en Irak, en Afghanistan, etc., et ayant conservé des liens avec la mouvance djihadiste ;
- un sanctuaire dans lequel les djihadistes peuvent reconstituer leurs forces.

En deux décennies, l'ESS s'est ainsi transformé en une vaste « zone grise » née de l'érosion et/ou de l'absence de pouvoir étatique, car il est également le point de jonction entre plusieurs marchés fonctionnant en dehors ou en marge des circuits officiels des États et le théâtre de trafics multiples et d'une criminalité transnationale : drogue, armes, immigration clandestine, racket, kidnapping, etc.

E. D. – Quels sont les grands enjeux et risques sécuritaires auxquels les pays de la région doivent faire face ?

S. B. M. – L'ESS est marqué par une conflictualité quasi générale qui n'épargne aucun de ses États, entraînant une détérioration continue de la situation socio-sécuritaire.

Cette dégradation met en évidence la collusion entre les réseaux de la criminalité internationale et ceux du terrorisme islamiste incarné par Al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI), dont les activités ont projeté la région dans le champ de confrontation globale de la mouvance djihadiste internationale.

Cette imbrication de facteurs pèse sur la cohésion sociale des différents pays de la région. Ceux-ci qui ne parviennent

malheureusement pas à construire une unité d'action qui leur permettrait de faire face de manière cohérente et efficace à la menace sécuritaire et aux situations conflictuelles grandissantes, et de trouver une position commune à l'égard des initiatives extérieures à l'Afrique.

Cette situation de conflictualité quasi généralisée est notamment alimentée par :

- la fragilité et l'instabilité des systèmes politiques ;
- la permissivité, la faiblesse et/ou l'effondrement des institutions étatiques ;
- l'instrumentalisation des différences identitaires ;
- la militarisation de la société civile ;
- la lutte pour le contrôle des ressources et la criminalisation des circuits économiques et financiers.

E. D. – Quels sont les grands trafics criminels qui affectent le plus l'ESS ?

S. B. M. – À partir du milieu des années 1990, des affrontements meurtriers ont commencé à opposer différentes communautés pour le contrôle de la contrebande de cigarettes sur les axes conduisant des ports de la façade atlantique à In Khalid, au nord de Tessalit. Cette ville est le carrefour de tous les trafics en direction de l'Europe, via les différents pays d'Afrique du Nord.

Depuis le début des années 2000, le trafic de drogue s'est progressivement substitué à celui des cigarettes, utilisant les mêmes pistes et infrastructures, mais

mettant en connexion des acteurs de plus en plus nombreux : communautés locales, groupes liés à AQMI, agents publics, ex-combattants des mouvements de rébellion, etc.

En 2007, par exemple, les différents services du Mali ont saisi plus de 9 tonnes de cannabis, situant ainsi le pays en seconde position derrière le Nigéria pour les saisies dans la sous-région. De même, 750 kg de résine de cannabis, d'une valeur d'environ 2 millions de dollars, ont été saisis en janvier 2008. En ce qui concerne la cocaïne, rien qu'en 2007, plus de 200 kg ont été saisis sur le territoire malien et 114 kg (soit 10 % de la quantité totale interceptée en provenance du continent africain) dans les aéroports européens en provenance du Mali, via des compagnies maghrébines. La valeur de ces saisies est estimée à près de 5 millions de dollars.

Le volume des prises au Mali est comparable à celles effectuées dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (Guinée-Bissau, Sénégal, Mauritanie) et du Maghreb (Maroc, Algérie, Libye notamment). Cela démontre l'importance du phénomène dans l'ESS, utilisé comme zone de transfert vers l'Europe, par un itinéraire empruntant le Nord du Mali, le Sud algérien, le Nord niger, le Sud libyen et l'Égypte. Selon Interpol, environ 50 tonnes de cocaïne (pour une valeur d'1,8 milliard de dollars) circulent illégalement chaque année en Afrique de l'Ouest.

Le Sahel est aussi une zone de stockage des stupéfiants, recelant par là même un potentiel de recours à la violence de la part de différents groupes locaux, qui

peuvent être tentés de s'emparer des lots stockés ou en transit, dont le transport et la sécurisation sont facturés 2 000 euros par kilo de cocaïne.

E. D. – Malgré l'accroissement préoccupant de la criminalité, c'est le djihadisme qui demeure aujourd'hui le principal danger dans la région. Quels sont, selon vous, les facteurs qui ont rendu possible le développement de l'islam radical ?

S. B. M. – La dégradation de la situation sécuritaire est fondamentalement liée à la problématique de l'islamisme radical qui est une menace stratégique pour les États et les sociétés de la région. En effet, en tirant son inspiration du salafisme, l'islamisme radical est aujourd'hui la principale source de contestation par la violence et la terreur des valeurs démocratiques dominantes. Il vise à détruire les bases de la cohésion, de la stabilité et de l'évolution positive de nos sociétés.

L'allégeance de l'ex-groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC) à Al-Qaïda et son implantation dans le Sahel – qu'il a érigé en « zone n° 4 » – ont ouvert à la mouvance islamiste radicale une incrustation territoriale au cœur d'une région majoritairement musulmane, mais non djihadiste, ainsi projetée dans le champ de la confrontation mondiale.

Du reste, cette évolution s'inscrit dans des relations qui remontent à la fin des années 1990, quand Ben Laden lui-même a accordé son onction à Hassan Hattab, faisant du GSPC son principal point d'appui dans le Sahel.

Il faut rappeler que pendant son séjour au Soudan, la garde rapprochée de Ben Laden était constituée d'éléments des Groupes islamistes armés (GIA) algériens, et qu'en 2001-2002 Al-Qaïda avait dépêché dans le Sahel un Yéménite, Abdelwalid, pour nouer des contacts avec les réseaux de Mokhtar Belmokhtar, lequel fut abattu plus tard par les forces algériennes en septembre 2002 à Batna.

L'activité d'AQMI n'aurait pas été possible sans la passivité, la complicité et le soutien de la population. D'une part, les leaders d'AQMI, à commencer par Belmokhtar, ont contracté plusieurs mariages de convenance dans différentes communautés, achetant ainsi leur protection. D'autre part, les groupes mafieux et AQMI ont suppléé à la défaillance des États en apportant des solutions à certains problèmes fondamentaux des populations.

Sans compter que l'importance des ressources financières générées par les trafics et les prises d'otages leur a permis de « créer » beaucoup de nouveaux riches et de corrompre des agents publics.

E. D. – Quels sont les objectifs d'AQMI au plan régional ?

S. B. M. – Par son incrustation au cœur de la sphère musulmane du continent africain, AQMI a au moins deux objectifs :

– idéologique, par la récupération de la fonction protestataire en vue de fusionner djihadisme et contestation socio-politique, dans une zone où les organisations politiques et les syndicats traditionnels n'arrivent pas

- toujours à satisfaire la quête de repères, d'engagement et de perspectives d'une population très majoritairement jeune (les moins de 30 ans représentant plus de 30 %) ; comme on l'a observé dans certains mouvements sociaux qui se sont déroulés dans quelques pays (par exemple lors du rejet du Code de la famille au Mali) ;
- opérationnel, avec l'ouverture d'un nouveau front contre « les apostats et les impies », pouvant servir de point de ralliement pour les différents groupes islamistes des pays de la région (Mauritaniens, Marocains du GMPC, Libyens du GICL, Talibans nigériens, etc.).

En s'inscrivant dans une perspective régionale, AQMI a élargi sa base de recrutement aux différents groupes islamistes du Maghreb et du Sahel. Ainsi, ses effectifs évalués entre 200 et 300 éléments sont aujourd'hui constitués, en plus d'Algériens, de Mauritaniens, de Maliens issus des ex-mouvements de rébellion et de la Dawa Al-Tabligh (d'origine pakistanaise, non classée parmi les organisations extrémistes mais vraisemblablement infiltrée par des éléments radicaux), d'éléments de différents mouvements islamistes d'Afrique du Nord, de Nigériens, de Burkinabés, etc.

Parallèlement, AQMI a aussi adopté les modes opératoires d'Al-Qaïda (attentats-suicide en Algérie, au Maroc et en Mauritanie notamment et prises d'otages) et élargi ses cibles aux intérêts occidentaux (investissements et personnels).

L'ESS est ainsi devenu au fil des années :

- une base logistique : formation, repli pour les différents mouvements islamistes de la région, ravitaillement en armes et matériels divers, organisation de filières d'acheminement de combattants, de fonds et d'armes vers différents pays (le tiers des attentats-suicides en Irak serait imputable à des Maghrébins) ;
- un foyer d'expansion : à travers les liens avérés avec des éléments extrémistes infiltrés dans la Dawa et agissant sur un axe Kidal-Kano-Katsina-Kaduna, au nord-ouest du Mali, a abrité en novembre 2009 une réunion internationale de la Dawa qui a regroupé plusieurs centaines de participants venus d'Afrique subsaharienne, du Maghreb, d'Europe et du Pakistan, à l'issue de laquelle une « retraite » de quarante-cinq jours a été organisée au Nigeria ;
- un espace de collusion entre réseaux terroristes et mafieux : utilisation des mêmes infrastructures pour le narcotrafic et les prises d'otages, entre autres. C'est ainsi qu'après l'enlèvement de deux Autrichiens, AQMI aurait fait diffuser dans tout le Sahel qu'il était prêt à racheter tout ressortissant occidental enlevé à un prix allant de 1 à 3 milliards de dinars algériens (100 000 à 300 000 euros), en fonction du statut de l'otage.

Cet « avis » a été suivi de l'enlèvement de deux Canadiens en décembre 2008, de quatre Européens en janvier 2009 (deux Suisses, un Allemand et un Britannique),

d'un Français, de trois Espagnols et de deux Italiens en fin 2009, tous « rétrocédés » à AQMI. Auxquels il faut ajouter une dizaine de Français en 2010 (si on compte les deux Africains enlevés sur le site d'Areva au Niger) parmi lesquels trois ont malheureusement été tués dans des conditions liées à l'intervention française, mais non totalement éclaircies. Les ressources financières perçues par AQMI en ces occasions lui permettent d'accroître ses capacités et son influence.

E. D. – Comment les États de la région font-ils face à cette double menace croissante de l'islamisme et de la criminalité? Des initiatives de coopération régionale ont-elles vu le jour?

14

S. B. M. – Les États de la région ne sont pas parvenus pour l'instant à inscrire la coopération sécuritaire dans un cadre stratégique global, du fait de l'absence d'une unité de doctrine qui devrait servir de support à la mise en cohérence de leur approche opérationnelle. Pourtant, ils sont membres d'une multitude de dispositifs, programmes et mécanismes régionaux et internationaux, mais ceux-ci ne sont guère coordonnés quand ils ne sont pas concurrents.

À ce stade, un effort peut toutefois être fait pour renforcer et rendre opérationnelles les structures dont les États ont pu se doter, comme l'état-major conjoint de Tamanrasset et l'Unité de liaison entre services de renseignement en cours d'installation à Alger.

Il convient toutefois de signaler que le caractère transétatique de la menace et des

acteurs nécessite une réponse collective, coordonnée dans le cadre d'un partenariat stratégique entre les pays de la région, pour faire du Sahel un espace commun de défense et de sécurité.

La riposte aux actions des réseaux mafieux et terroristes doit prioritairement reposer sur :

- une convergence dans la caractérisation de la menace sous la forme d'un accord politique stratégique servant de support à la nécessaire unité de doctrine pour un engagement sans ambiguïté contre les réseaux terroristes et mafieux ;
- la réorganisation, le renforcement et la mobilisation de l'ensemble de l'appareil sécuritaire, militaire et judiciaire de chaque État ;
- la mise en commun des capacités sécuritaires des pays de la région, en particulier dans les espaces frontières, sous forme de patrouilles mixtes ou simultanées ;
- une action multiforme, proportionnée, collectivement maîtrisée, inscrite dans la durée et bénéficiant du consensus de l'opinion publique et de la mobilisation de la population.

La coopération sécuritaire doit également s'étendre :

- aux investigations judiciaires, avec la création dans chaque pays de pôles spécialisés dans les poursuites, l'instruction et le jugement des actes terroristes (notamment en donnant aux services de renseignement une compétence de police administrative

- et judiciaire, comme c'est le cas pour la DCRI en France par exemple);
- à la détection et à la répression des transactions financières suspectes, afin de réduire l'accès aux ressources financières et économiques, le terrorisme se nourrissant essentiellement d'argent sale et d'activités illicites;
 - à la recherche et à l'analyse du renseignement par le partage d'un fichier commun et la création de cellules mixtes opérationnelles élargissant ainsi la base nationale et internationale du renseignement. On peut envisager dans ce cadre la mise en place d'un Comité du contre-terrorisme, jouant le rôle d'une cellule de veille interservices chargée de centraliser, d'analyser, d'évaluer et de diffuser les renseignements sous forme de bulletins et de points de situation; et de procéder à un partage des tâches à partir d'un programme de recherche et d'opérations convenu entre les différents services;
 - à l'instruction et aux opérations militaires en vue d'unifier et d'harmoniser la formation et d'obtenir une cohérence dans les modes opératoires des unités dédiées à la lutte contre une menace non conventionnelle caractérisée par sa mobilité, sa dispersion géographique et sa faculté d'adaptation dans un environnement naturel extrêmement hostile.

En raison de leur caractère à la fois local et transnational, les menaces auxquelles nous faisons face peuvent difficilement être prises en charge par les outils classiques de prévention et de gestion de crise. C'est pourquoi nous devons envisager

à moyen terme la mise en place d'une structure novatrice et plus adéquate, de sécurité collective, qui pourrait prendre la forme d'un Centre régional d'instruction et de commandement, qui serait un cadre approprié pour l'élaboration d'une véritable unité de doctrine à partir d'un accord politique stratégique.

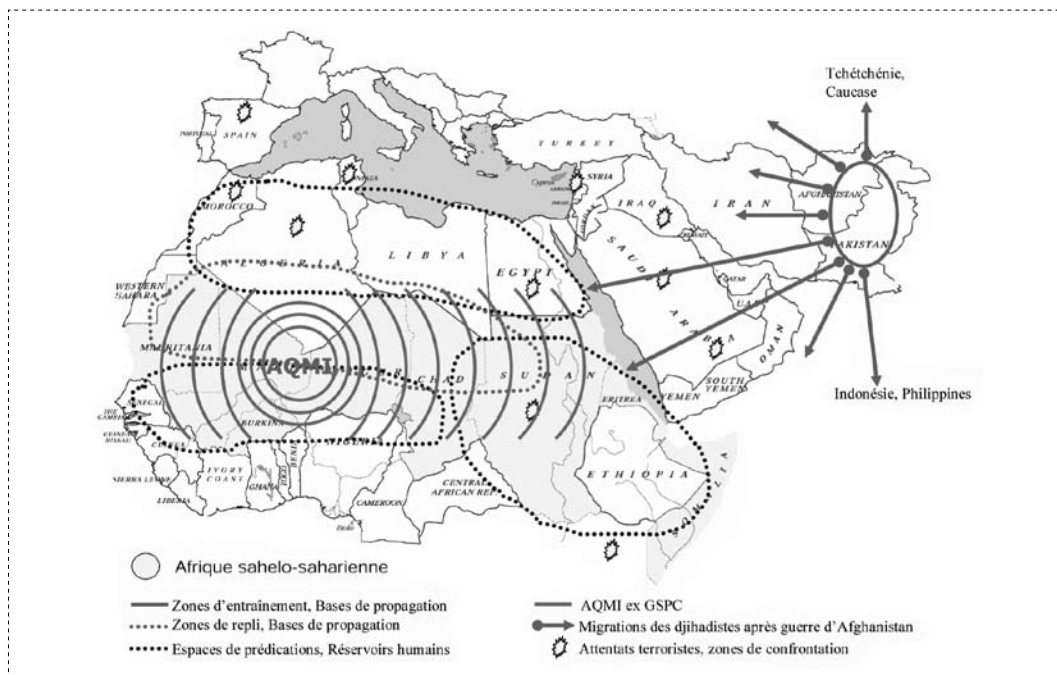
Parallèlement, une intégration plus poussée des capacités pourrait prendre la forme d'une force intégrée, conjointe ou d'une chaîne de plates-formes. Une instance politique appropriée devra déterminer le volume des forces à fournir par chaque État, leur lieu de stationnement, la périodicité de leur relève, les procédures de commandement, d'élaboration des ordres et d'activation, le niveau de rattachement et de localisation de l'état-major.

Enfin, il est indispensable que les pays de la région adoptent une position commune vis-à-vis des partenaires extra-africains.

E. D. – Comment les acteurs extérieurs à la région perçoivent-ils la situation de l'ESS?

S. B. M. – Tous sont inquiets. Les États-Unis ont mis en place plusieurs dispositifs (Pan Sahel, TSCTP) visant à renforcer les capacités des pays de la région pour la surveillance des flux transfrontaliers, mais surtout pour répondre aux préoccupations sécuritaires des États-Unis dans le cadre de la doctrine de protection avancée de leur territoire et de sécurisation de leur approvisionnement énergétique.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil de l'Union européenne jugeait le 27 octobre



16

2009 que la situation sécuritaire du Sahel lui paraissait préoccupante et soulignait l'urgence pour elle de travailler à une réponse aux enjeux d'une région qui forme sa périphérie méridionale.

Il faut également mentionner que l'OTAN considère que l'instabilité émanant des États fragiles et des États faibles a une incidence négative sur la sécurité de ses membres et sur la sécurité internationale. Ainsi, la sécurité de l'Alliance « est de plus en plus liée à celle d'autres régions », parmi lesquelles le Sahel, qui se trouve inscrit à l'agenda de tous nos partenaires extra-régionaux.

E. D. – Comment voyez-vous l'évolution d'AQMI ?

S. B. M. – L'augmentation des capacités d'AQMI dans la région laisse présager un

accroissement du niveau de la menace, avec l'objectif de transformer l'ESS en théâtre de violence et non plus seulement comme base de soutien, à mi-chemin entre le statut de sanctuaire et celui de terre de combat.

D'autant plus que la tendance à la détérioration de la situation sécuritaire risque de s'accroître du fait d'un engagement inégal des États de la région dans la lutte contre le terrorisme, d'une faible concertation (encore moins de coordination) opérationnelle entre eux, alors même que le développement de l'exploitation des ressources énergétiques dans le Sahel (pétrole, gaz, minerais) va « offrir » de multiples cibles (infrastructures et personnels) aux terroristes. Le pétrole africain devrait représenter 12 % de l'offre mondiale en 2015. Et les États-Unis envisagent de porter à 25 % d'ici

2015 la part de l'Afrique dans leur approvisionnement.

Il est probable que AQMI peine à attirer et à fédérer les éléments djihadistes du Maghreb et du Sahel, même avec l'extinction progressive du front irakien sur lequel certains s'étaient engagés. De même, il pourrait difficilement avoir la capacité opérationnelle d'exporter le terrorisme hors de la région, compte tenu des dispositifs en place en Afrique du Nord et en Europe. Il n'arrive pas, par ailleurs, à porter un message politico-religieux mobilisateur. Il reste que sa sanctuarisation peut en faire une source permanente d'actions criminelles dans un contexte marqué par la collusion avec des acteurs mafieux transnationaux, le recours à la piraterie et à la violence pour le contrôle des axes de trafics dans un cadre de gouvernance globalement prédatrice, affectant les capacités et la légitimité de la plupart des institutions étatiques dans la région.

C'est pourquoi il est vital de considérer le Sahel comme un espace commun de défense et de sécurité et qu'il y ait sur cette base un effort concerté et bien structuré entre pays sahéliens, d'une part, et avec tous ceux dont la sécurité s'y trouve menacée, d'autre part. Il est primordial de casser l'infrastructure militaire de AQMI, l'extirper de son sanctuaire avant qu'il ne gangrène toute la région et ne se transforme durablement en support logistique pour tous les groupes hors-la-loi, y compris ceux de la Corne de l'Afrique, rendant ainsi impossible toute activité économique.

Le dénouement des opérations franco-mauritaniennes de juillet 2010 et de

l'intervention française de janvier 2011 a démontré que l'on ne peut y arriver par des dispositifs *ad hoc*.

Propos recueillis par Eric Denécé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement (CF2R).



Centre Français de Recherche sur le Renseignement
Sous la direction d'Éric Denécé

LA FACE CACHÉE DES RÉVOLUTIONS ARABES



L'impact de la crise libyenne sur la situation sécuritaire du Nord-Mali

Soumeylou Boubeye Maïga

L'insistance des Occidentaux à se débarrasser de Kadhafi, coûte que coûte, et au plus vite, a ouvert une véritable boîte de Pandore, lançant des hordes d'islamistes à l'assaut du Mali. Dès le départ, Bamako avait dit à ses partenaires que la chute de Kadhafi devait être mieux pensée, car ses conséquences pourraient être un facteur important de déstabilisation de la sécurité nationale, tant du point de vue militaire que des populations, touarègues notamment. Ces avertissements sont restés lettre morte. Du jour au lendemain, le Mali s'est trouvé confronté à des flux de réfugiés démunis en provenance du nord, aggravant la pauvreté à laquelle était déjà confronté le pays. Dans leurs bagages devait très vite arriver la deuxième vague, celle des anciens soldats de l'armée de Kadhafi, par milliers, avec du matériel de guerre sophistiqué.

Un facteur accélérateur de la désagrégation de l'unité nationale et territoriale

Une situation locale favorable au rejet de l'autorité de l'État malien

Il faut dire que le terreau était fertile. Depuis des années, les populations du Nord - dont les Touaregs ne constituent qu'une partie - se sentaient délaissées par les programmes de l'administration centrale. Toutes communautés confondues, elles partagent le sentiment que leurs régions sont négligées, voire abandonnées. Bamako, évoquant la pauvreté de ses moyens, avait cependant appelé la communauté internationale au secours, pour la mise en place d'un vaste programme de développement cher aux autorités d'alors. Laxisme, manque de suivi et instrumentalisation des rivalités inter et intra-communautaires ont fait le reste.

Car, quel est le modèle de réussite dans le nord désertique où les seuls emplois sont dans l'administration ? Celle-ci étant pauvre, à l'image du pays, et ne pouvant offrir qu'un nombre d'emplois limité, les jeunes désœuvrés pouvaient-ils continuer à ignorer les héros locaux ? Des bandits-hommes d'affaires avec téléphone satellite *Thuraya*, roulant dans des belles 4X4, armés, passant impunément en contrebande, pendant des années, cigarettes, caisses d'alcool, drogues, armes, immigrés clandestins... et ayant la haute main sur toutes les pistes de trafic en collusion avec les différents réseaux terroristes.

L'on assistait, il est vrai, depuis quelques années, à une montée de l'islamisme au Mali, avec une progressive radicalisation des positions. L'on savait qu'il y avait beaucoup de passerelles entre les mouvements armés du Nord et la mouvance « civile » du Sud. Depuis l'apparition de d'Ansar Eddine et d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) auprès du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) – à l'occasion des combats d'Aguelhok, en janvier 2012 -, il était devenu clair que le Mali était désormais considéré comme mûr à conquérir, comme cela s'est concrétisé avec les offensives contre Kidal, Gao et Tombouctou

Mais le facteur accélérateur de ces tendances centrifuges a bien été l'intervention de l'OTAN en Libye, aux conséquences désastreuses pour tout le Sahel et l'Afrique du Nord.

Une offensive et une conquête rapides

Une des premières conséquences de l'afflux d'ex-légionnaires de Kadhafi a été de radicaliser les positions de certaines franges touarègues. Ainsi, le Mouvement national de l'Azawad (MNA) est ainsi devenu mouvement « de libération » (MNLA). Il a changé de direction militaire et politique, son nouveau chef étant un ex-colonel venu de Libye, accompagné de combattants ayant servi dans l'armée de Tripoli. Il a également changé de revendication - proclamant lutter désormais pour l'indépendance des régions du Nord - et de méthode, par le recours aux armes.

L'effondrement de l'Armée s'est accompagné d'un démembrement de l'État et de l'éviction de l'administration civile des différentes localités du Nord, laissant ainsi aux mains des groupes islamistes un territoire de plus de 800 000 km² frontalier de l'Algérie, du Burkina, du Niger et de la Mauritanie.

Au demeurant, la vitesse à laquelle les rebelles du MNLA ont eu accès aux médias internationaux laisse entrevoir un soutien de plusieurs cercles d'influence. En effet, les services occidentaux voulaient à tout prix isoler Kadhafi de sa base touarègue. Y-a-t-il eu contrepartie ? Cela reste à voir. Le

paradoxe c'est que les réfugiés de la première vague disaient qu'ils « *fuyaient la guerre et détestaient la violence* ». Ont-ils été instrumentalisés pour s'engager dans la violence armée et prétendre faire la révolution ? De toute évidence, cela semble être le cas, même si l'on ne saurait affirmer que les gouvernements ont donné leur caution.

Des alliances de circonstance qui n'ont pas résisté à la « victoire »

Dès le début, comme le MNLA n'avait pas les ressources nécessaires afin de conduire seul cette offensive, du moins sur le plan militaire, il a fait alliance avec les islamistes, lesquels ont mené les opérations militaires. Ce sont ceux qui, en début d'année 2012, ont exécuté de sang-froid une centaine de militaires maliens à Aguelhok. Petit à petit, les islamistes ont gagné en importance au sein de cette coalition. Aujourd'hui, AQMI contrôle directement certains groupes et fait des autres ses satellites.

En effet, le MNLA, dont la faiblesse politique et militaire est maintenant largement avérée, et Ansar Eddine ont servi de paravent à AQMI. A part les déserteurs de l'armée malienne (anciens intégrés et éléments de l'Alliance du 23 Mai), les effectifs de ce mouvement dirigé par d'Iyad ag Ghali sont sortis des entrailles d'AQMI qui a mis à leur disposition toutes ses capacités

Ainsi, Ansar Eddine comme le Mouvement pour l'unification et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), même s'ils ne prônent pas la partition du pays sont devenus des « quasi filiales » d'AQMI. Il convient donc d'être extrêmement prudent à leur endroit. Leur action correspond à une logique d'expansion territoriale de l'ex-GSPC et de ses alliés dans tout le Sahel, à partir du Mali, devenu terre de djihad.

Toutefois, rapidement, la résistance des populations a accéléré les contradictions entre les occupants et a abouti à l'éviction du MNLA de la ville de Gao. Malgré les exactions et le déséquilibre des moyens, les populations résistent en effet. C'est ainsi qu'à Gao, elles ont affronté le MNLA qui avait assassiné un élu local ; les pertes et les blessés enregistrés en cette occasion ont entraîné une radicalisation des positions et amené les islamistes du MUJAO à se ranger du côté des populations dans le cadre de leur rivalité avec les autres mouvements.

La situation reste chaotique parce que l'éviction du MNLA de Gao laisse la ville et les populations sans autorité étatique et que la question de la responsabilité de l'État et de la restauration de sa souveraineté demeure entière.

Le Sahel, nouveau foyer de déstabilisation régional et international

L'effondrement de l'armée malienne et l'éviction de l'ensemble des structures de l'État ont créé les conditions d'un contrôle de l'ensemble du Nord par AQMI et les différents réseaux mafieux se livrant à la contrebande et au narcotraffic. L'organisation djihadiste dispose désormais de toute latitude pour mener ses activités criminelles et terroristes dans et à partir du Sahel.

La carte de la zone opérationnelle des djihadistes (AQMI, Ansar Eddine, MUJAO, Boko Haram) s'étend désormais de la Mauritanie au Tchad, de l'Algérie au Nigéria, et à tous les pays ayant des zones transfrontalières « identitairement » homogènes avec ceux du Sahel (Sénégal, Bénin, Côte d'Ivoire, etc.).

Les menaces pour l'Afrique de l'Ouest et du Nord

Les conséquences de la crise libyenne et la situation au Nord-Mali créent un contexte favorable à une double évolution néfaste :

- d'une part, tous les pays de la région pourraient, à terme, connaître une radicalisation progressive de leurs organisations religieuses de type Haut Conseil Islamique, au sein desquelles les éléments modérés risquent d'être débordés par les plus radicaux et extrémistes. D'autant qu'à l'image du Mali, toutes les sociétés du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest espace musulman majoritaire du continent, constitué de populations jeunes, désœuvrées, en quête de repères et de perspectives -, peuvent se retrouver déstabilisées et offrir un terreau favorable au recrutement et à la récupération fondamentaliste ;
- d'autre part, s'il n'est pas mis fin à la situation actuelle, tous les pays de la région courent le risque d'assister à la naissance d'un groupe djihadiste local qui aura pour objectif de mener la lutte sur le sol national, à l'image d'Ansar Eddine, de Boko Haram, au Nigéria, et des différentes composantes du MUJAO constitué de Mauritanien, de Burkinabés, de Sénégalais, de Béninois, etc. tout en participant au djihad global contre « les mécréants et les apostats » (pouvoirs locaux et intérêts étrangers).

Ainsi, tous les pays d'Afrique de l'Ouest dont des ressortissants ont rejoint les rangs des différents groupes vont devenir des cibles, conformément à la doctrine des djihadistes voulant que chacun accomplisse son djihad local (les autorités et les populations de chaque État) tout en attaquant l'ennemi lointain (personnels et investissements occidentaux dans les pays de la région).

Du fait de la porosité des frontières et de l'homogénéité identitaire des populations, chaque État d'Afrique de l'Ouest, Tchad compris, doit faire attention. Le Nord-Bénin partage les mêmes problématiques que le Nigeria. Le Niger a les mêmes populations que le Mali, même si le problème touareg y est différent, en raison d'activités économiques peut-être plus nombreuses dans ce pays.

Les conséquences internationales

L'organisation en réseau des espaces, des activités et des hommes dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest, l'internationalisation des mouvements criminels et terroriste, fait que le Sahel, nouvelle « zone grise », est un danger pour tous les pays riverains comme pour les pays extérieurs à la région. Il est, en effet, à la fois une passerelle vers d'autres zones, un sanctuaire servant de base logistique, de lieu de recrutement de formation et de regroupement pour l'ensemble des groupes salafistes et islamistes du Maghreb, d'Afrique subsaharienne et de la mouvance djihadiste mondiale.

La dissémination des divers armements consécutive à la crise libyenne - notamment les missiles antiaériens susceptibles d'atteindre des avions civils -, la proximité de la Méditerranée (donc de l'Europe) et de ses enjeux stratégiques, l'importance des pays du Sahel et de la CEDEAO dans l'approvisionnement des Occidentaux en ressources énergétiques et minérales, le renchérissement du volet sécuritaire de tous les projets de développement, la menace sur la sécurité des investissements et des personnels, rendent le renforcement d'AQMI et de ses alliés intolérable pour les pays extra-régionaux (États-Unis et Europe, voire même Chine et Russie), qui n'hésiteront pas à intervenir dans des schémas peu ou prou proches de celui de l'intervention en Afghanistan.

Comment sortir de la crise ?

La reconquête militaire du Nord-Mali est-elle souhaitable ?

Oui, il faut reprendre le Nord-Mali, car aucun État ne peut accepter de voir son intégrité territoriale remise en cause par des groupes armés imposant leur loi aux populations. De plus, la lutte pour la libération du pays est inséparable de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

L'occupation du Nord-Mali par les groupes islamistes constitue une menace avérée contre la paix, la sécurité et la stabilité de la région ; elle relève de ce fait des dispositions du protocole de la CEDEAO. C'est ce qui fonde cette organisation à proposer au Mali l'envoi d'une force destinée à l'appuyer pour la reconstruction de ses Forces de Défense et de Sécurité et pour le recouvrement de son intégrité territoriale.

Il est clair qu'il faut une grande cohésion nationale pour envisager le déploiement d'une force régionale sur son territoire. Pour le moment, le Mali ne bénéficie pas totalement d'une telle cohésion, c'est pourquoi les forces politiques nationales doivent mettre fin aux confrontations inutiles et trouver ensemble un consensus pertinent afin de permettre la mise en œuvre d'un appui international pour la reconquête du Nord.

Options possibles pour le déploiement d'une force de la CEDEAO

Une fois que la CEDEAO aura défini le niveau des forces requises, le commandement stratégique de l'opération pourrait être basé dans une des capitales proches du Mali et la CEDEAO devrait désigner un Représentant spécial du Président de la Commission (RSPC) de la CEDEAO à Bamako. Il conviendrait d'instaurer avec celui-ci un Mécanisme Conjoint de Coordination (MCC) qui regrouperait non seulement des ministres du gouvernement malien - qui devrait toutefois désigner un leader d'une structure interministérielle à mettre en place -, mais aussi les Représentants des pays du champ, les Chefs de bureaux des Partenaires techniques et financiers (PTF) et d'autres partenaires bilatéraux (États-Unis, Canada, Russie, Chine, etc.).

La mission principale du MCC sera de donner une cohérence d'ensemble à l'action - militaire, diplomatique, politique, de développement, etc. - de tous ceux qui sont impliqués dans la gestion de la crise au Mali ou qui sont susceptibles d'y jouer un rôle.

L'état-major de la force de la CEDEAO pourrait être localisé à Sévaré, dont l'aéroport pourrait servir de *hub* pour assurer le soutien logistique de l'opération. Le Mali devrait également mettre en place un état-major de théâtre dans cette ville, qui travaillera étroitement avec celui de la CEDEAO.

Compte tenu du concept d'emploi des Forces africaines en attente (FAA), il serait peu probable que la force de la CEDEAO conduise des missions autres que statiques et de défense des populations dans les zones immédiatement à la lisière du territoire cible, le soutien étant tributaire des contributions extérieures et les unités n'étant pas nécessairement dimensionnées pour mener des actions dynamiques en profondeur. La force de la CEDEAO devra donc se focaliser sur des opérations civilo-militaires et la fourniture de l'assistance humanitaire, afin de prendre en charge les populations dans les zones qui seraient libérées par l'armée malienne, laquelle devra former, avec l'assistance internationale, des troupes aptes à s'engager dans des opérations de combat et de coercition.

Outre leurs relais multiples qu'ils pourraient positivement actionner, les pays du Champ pourraient pré-positionner, par exemple, des moyens de renseignement, de manière à participer à l'acquisition et au traitement des informations, ainsi qu'à l'appui au sol dans des phases dynamiques le long de leurs frontières respectives. Dans cette perspective – certes très optimiste en l'état actuel des choses -, ils auraient des officiers de liaison au sein de l'état-major conjoint Mali/CEDEAO pour l'activation des moyens nationaux pré-positionnés.

Il faut enfin envisager le déploiement de la mission de manière à prendre en charge la zone d'intérêt la plus large possible. Il convient, en effet, d'intégrer la présence de réfugiés maliens dans des pays autres que ceux de la CEDEAO (Mauritanie et Algérie notamment) et les implications opérationnelles de combats contre les différents groupes sur le sol de ces pays. C'est pourquoi il faudrait entreprendre un plaidoyer à leur endroit pour les persuader de leur intérêt stratégique à prendre part - sous des formes et dans des domaines à déterminer - à l'initiative internationale, laquelle a une dimension militaire, mais aussi politique et diplomatique.

Soumeylou Boubeye Maïga